

DEC191608DR07

Décision portant nomination de M. Xavier CANEHAN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'USR6402 intitulée « Centre de Calcul de l'Institut National de Physique des Particules »

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151303DGDS** portant renouvellement de l'unité n°**USR6402** intitulée « **Centre de Calcul de l'Institut National de Physique des Particules** » et nommant **Monsieur Pierre-Etienne MACCHI** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité UsR6402 en date du **03 octobre 2016** ;

Considérant que **M. Xavier CANEHAN** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS les 09 et 10 mai 2016 et les 06 et 07 juin 2016**.

DECIDE :

Article 1^{er} : **M. Xavier CANEHAN**, *ingénieur de recherche* est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'**USR6402** intitulée « **Centre de Calcul de l'Institut National de Physique des Particules** », à compter du **1^{er} juillet 2016**.

M. Xavier CANEHAN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Xavier CANEHAN** est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 17 juin 2019

Le directeur de l'USR6402
Pierre Etienne MACHI

Visa du délégué régional du CNRS
Frédéric FAURE



Décision portant nominations de Mme Christine Detrez, directrice, Mme Isabelle Mallon, Mme Emmanuelle Santelli et M. Pascal Vallet directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche n°5283 intitulée Centre Max Weber.

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5283 intitulée Centre Max Weber et nommant M. Bruno Milly, directeur de cette unité;

Vu la décision DEC183088INSHS en date du 28 janvier 2019 portant cessation de fonctions de M. Bruno Milly, Directeur, M. Bernard Lahire, M. Michel Rautenberg, M. Jean-Yves Authier directeurs adjoints et nominations de Mme Christine Detrez, directrice par intérim, Mme Isabelle Mallon, Mme Emmanuelle Santelli et M. Pascal Vallet directeurs adjoints par intérim de cette unité;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité National de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Mme Christine Detrez, Professeur à l'École Normale Supérieure de Lyon est nommée directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la durée fixée dans la décision DEC151290DGDS, à compter du 1^{er} août 2019.

II. A compter de cette même date, Mme Isabelle Mallon, Maître de conférences à l'Université Lumière Lyon 2, Mme Emmanuelle Santelli, Directrice de recherche de 2^e classe au CNRS et M. Pascal Vallet, Maître de conférences à l'Université Jean Monnet sont nommés directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche susvisée pour la durée fixée dans la décision DEC151290DGDS.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

11 JUIL. 2019

Le président - directeur général
Antoine Petit

